


Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique

Comité du développement social

Quatrième session

Bangkok, 28-30 mars 2016

Point 7 de l'ordre du jour

**Adoption du rapport du Comité
sur sa quatrième session**
Projet de rapport
Table des matières

	<i>Page</i>
I. Questions appelant une décision de la Commission ou portées à son attention	2
A. Recommandations	2
B. Décisions	2
II. Compte rendu des travaux	3
A. Examen des questions et problèmes de développement social en rapport avec les objectifs de développement durable	3
B. Examen du développement des capacités institutionnelles et de l'adoption de solutions innovantes en vue de renforcer la dimension sociale des objectifs de développement durable	4
C. Examen des tendances régionales relatives au passage de l'école à la vie active	6
D. Examen de l'orientation future du sous-programme	7
E. Examen des projets de résolution à soumettre à la Commission à sa soixante-douzième session	8
F. Questions diverses	8
G. Adoption du rapport	8
III. Organisation.....	8
A. Ouverture, durée et organisation de la session	8
B. Participation	8
C. Élection du bureau.....	9
D. Ordre du jour	9
E. Manifestations parallèles.....	10
Annexe:	
Liste des documents	11

I. Questions appelant une décision de la Commission ou portées à son attention

A. Recommandations

1. En vue de la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et des objectifs de développement durable, le Comité du développement social souligne l'importance d'intégrer les trois dimensions – économique, sociale et environnementale – du développement durable, et de chercher à atteindre les personnes qui sont « les plus défavorisées ».

2. Le Comité indique un certain nombre de domaines d'action prioritaires, notamment la lutte contre les inégalités, la réduction de la pauvreté et l'amélioration de la protection sociale pour accroître la résilience socioéconomique, en s'attachant en particulier aux suivants:

a) Lutter contre le chômage et le sous-emploi des jeunes, notamment, entre autres moyens, en faisant en sorte que les connaissances et les compétences des jeunes répondent mieux aux besoins du marché du travail; en créant un plus grand nombre d'emplois décents; en développant les programmes de d'enseignement et de formation techniques et professionnels destinés aux jeunes; en cherchant à atteindre les jeunes non scolarisés et « à risque »; et en encourageant l'entrepreneuriat parmi les jeunes femmes et les jeunes hommes;

b) Mettre l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes au premier plan des priorités politiques, afin de renforcer la participation des femmes aux postes de direction et de décision dans tous les domaines de la société et d'améliorer les débouchés professionnels des femmes;

c) Poursuivre la mise en œuvre de la Stratégie d'Incheon visant à « Faire du droit une réalité » pour les personnes handicapées en Asie et dans le Pacifique pour appuyer la participation pleine et effective des personnes handicapées;

d) Promouvoir et protéger les droits des personnes âgées et la mise en œuvre du Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement (2002) en tant que cadre d'action le plus pertinent en la matière;

e) Renforcer les interactions entre migration et développement, notamment par une gestion plus efficace des migrations.

3. Le Comité prie le secrétariat de continuer d'appuyer les États membres dans les domaines précités, notamment en renforçant les capacités et le partage du savoir, en établissant des partenariats avec les parties prenantes, et en faisant office de plateforme régionale pour développer la dimension sociale du développement durable.

B. Décisions

4. Le 30 mars 2016, le Comité du développement social a adopté le rapport sur sa quatrième session, dont sera saisie la Commission à sa soixante-douzième session.

II. Compte rendu des travaux

A. Examen des questions et problèmes de développement social en rapport avec les objectifs de développement durable

5. Le Comité était saisi du document intitulé « Défis dans la mise en œuvre de la dimension sociale du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et des objectifs de développement durable » (E/ESCAP/CSD(4)/1).

6. Lors d'une présentation des objectifs de développement durable, l'attention du Comité a été appelée sur les questions essentielles que constituent la réduction des inégalités dans les pays et entre eux, les répercussions de l'évolution démographique, et l'importance de chercher à atteindre « les plus défavorisés ».

7. Les représentants des membres suivants de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP) ont fait des déclarations: Bangladesh, Chine, Fédération de Russie, Inde, Japon, Philippines et République de Corée.

8. Le Comité s'est félicité de l'excellente qualité des documents d'information présentés, qui mettaient en évidence les questions de développement social au regard du développement durable dans la région Asie-Pacifique. Le Comité s'est également félicité que les préparatifs de la session aient été effectués en temps voulu et de manière efficace, résultat qui pourrait servir de modèle pour les autres réunions intergouvernementales convoquées par la CESAP.

9. Dans le cadre de l'examen des objectifs de développement mondiaux et de développement social, plusieurs délégations ont mentionné les progrès accomplis en matière de lutte contre la pauvreté et la faim, ainsi que dans les domaines de la mortalité infantile et maternelle, de la parité des sexes et de la couverture de santé universelle. Concernant le passage de la période des objectifs du Millénaire pour le développement à celle des objectifs de développement durable, le Comité a recensé certains domaines d'action prioritaires, notamment la croissance inclusive, la réduction de la pauvreté et la résilience socioéconomique; la protection sociale universelle; l'égalité des sexes; la migration des travailleurs; le développement tenant compte de la question du handicap; la réduction des risques de catastrophe et la résilience face aux catastrophes. Le Comité a également signalé certaines questions de développement liées aux changements climatiques, au VIH et au sida, ainsi que l'importance de la collecte, de l'analyse et de la diffusion de données ventilées et à jour pour un suivi et un examen efficaces.

10. Lors de l'examen des moyens permettant de s'atteler aux questions de développement sociales prioritaires, et dans le contexte des plans de développement nationaux pluriannuels, le Comité a souligné l'importance des politiques et de la législation dans le cadre desquelles les trois dimensions – économique, sociale et environnementale – étaient intégrées, et celle de chercher à atteindre les personnes considérées comme « les plus vulnérables » et les plus « à risque », notamment les femmes, les personnes âgées, les migrants et les personnes handicapées. L'accent a été mis sur l'importance de l'appropriation et de l'exercice des responsabilités au niveau national concernant la mise en œuvre du Programme 2030 ainsi que sur celle des partenariats multipartites et de la coopération menée dans les domaines technique, technologique et financier.

11. Certaines délégations ont informé le Comité des mesures nécessaires pour promouvoir et protéger les droits des personnes âgées et ont mis l'accent sur l'importance du Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement en tant que cadre d'action le plus pertinent en la matière.

12. Plusieurs délégations ont fourni des informations sur les politiques et programmes actuellement mis en œuvre afin de protéger les droits des personnes handicapées, et ont remercié le secrétariat pour l'appui précieux qu'il apportait aux États membres. Il a été indiqué que le prochain examen à mi-parcours de la Stratégie d'Incheon était l'occasion d'examiner les progrès accomplis quant à sa mise en œuvre.

13. Lors de l'examen des mesures essentielles à prendre en vue d'atteindre les objectifs de développement durable, le Comité a souligné qu'il importait de placer l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes au cœur des politiques nationales, afin de renforcer les responsabilités et le pouvoir décisionnel des femmes dans tous les aspects de la société, de multiplier les possibilités économiques offertes aux femmes et d'améliorer l'accès des femmes et des filles à l'éducation et aux soins de santé.

14. La délégation chinoise a salué les résultats obtenus au titre du programme de coopération entre la Chine et la CESAP dans le domaine de l'égalité entre les sexes et de l'autonomisation des femmes, du vieillissement et du handicap; elle a indiqué que la Chine continuerait d'apporter un ferme soutien aux activités de la Commission relatives au développement social, en particulier s'agissant d'aider les États membres à mettre en œuvre le Programme 2030.

15. La délégation russe a insisté sur l'importance de la question des mouvements migratoires internationaux, la Fédération de Russie étant l'un des principaux pays de destination de la région. Elle s'est félicitée des progrès accomplis dans le cadre d'un projet sur les mouvements migratoires internationaux bénéficiant du financement de la Fédération de Russie et a souligné que les rapports produits à ce titre présenteraient un intérêt pour les États membres.

16. Dans leurs déclarations, les représentants de la société civile ont souligné qu'il était essentiel d'adhérer à des principes tels que la justice sociale, la prise en compte de la question du handicap dans le développement, l'accès de tous aux soins de santé, y compris aux services de santé génésique, un engagement soutenu en faveur de la lutte contre le VIH et le sida, une attention particulière étant accordée aux groupes à haut risque, et des mécanismes de suivi et d'examen solides, transparents et participatifs incluant la collecte, l'analyse et la diffusion en temps opportun de données ventilées.

B. Examen du développement des capacités institutionnelles et de l'adoption de solutions innovantes en vue de renforcer la dimension sociale des objectifs de développement durable

17. Le Comité était saisi du document intitulé « Solutions et modalités innovantes pour renforcer la dimension sociale du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et des objectifs de développement durable » (E/ESCAP/CSD(4)/2).

18. Lors de la présentation du document susmentionné, le secrétariat a énuméré les principales modalités de mise en œuvre à l'échelon national de la dimension sociale du Programme 2030, plus précisément l'appropriation par les pays et la volonté politique, les capacités institutionnelles, la technologie,

les partenariats, le financement et l'établissement de budgets ainsi que le suivi et l'évaluation.

19. Les représentants des États membres de la CESAP ci-après ont fait des déclarations: Australie, Bangladesh, Fédération de Russie, Fidji, Japon, Philippines, République de Corée et Sri Lanka.

20. Lors de l'examen de la mise en œuvre du Programme 2030, le Comité a reconnu qu'il était essentiel de cibler les personnes les plus à risque ou les plus vulnérables et de s'attacher à l'égalité entre les sexes et à l'autonomisation des femmes, à la réduction de la pauvreté et des disparités de revenu, à la prise en compte de la question du handicap, à la gestion des catastrophes naturelles et des crises humanitaires, et à la protection sociale pour tous.

21. Plusieurs délégations ont informé le Comité des principales modalités permettant de mettre en œuvre avec succès le Programme 2030, parmi lesquelles: le renforcement des partenariats et de la coopération entre diverses parties prenantes et dans divers secteurs, faisant intervenir les gouvernements, le système des Nations Unies, la société civile et le secteur privé; l'accroissement des ressources financières allouées au développement social équitable, notamment par le biais de politiques et programmes de redistribution; et l'amélioration des mécanismes permettant de lutter contre la corruption et de combler les insuffisances en matière de mise en œuvre des initiatives de développement. Le Comité a noté en outre l'importance d'un système des Nations Unies solide, ce qui impliquait, à l'échelle nationale, que la CESAP offre une plateforme aux autres membres du Mécanisme de coordination régionale des Nations Unies en Asie et dans le Pacifique et travaille en étroite coopération avec eux.

22. Le Comité a indiqué les domaines dans lesquels le secrétariat serait bien placé pour aider les États membres à mettre en œuvre le Programme 2030, notamment en nouant des partenariats avec les parties prenantes et en servant de plateforme principale pour faciliter la coordination des activités de développement. Par ailleurs, il a été reconnu que la mise en valeur des compétences et le partage du savoir, ainsi que l'innovation technologique par le biais de la coopération Sud-Sud, étaient des domaines qui devaient faire l'objet d'un soutien plus important.

23. La délégation de la République de Corée a remercié le secrétariat de ses activités en faveur de la mise en œuvre de la Décennie Asie-Pacifique pour les handicapés et a invité les États membres à produire des données de référence fiables et comparables aux fins du suivi de la mise en œuvre de la Stratégie d'Incheon.

24. Une délégation a évoqué la possibilité de renforcer la dimension sociale du développement durable dans le projet de feuille de route régionale pour la mise en œuvre du Programme 2030 en Asie et dans le Pacifique, qui serait examiné lors du Forum Asie-Pacifique pour le développement durable devant se tenir à Bangkok du 3 au 5 avril 2016.

25. Dans la déclaration commune faite au titre du point 2 b) de l'ordre du jour, les représentants de la société civile ont noté le caractère essentiel du partenariat et de la collaboration, notamment de la participation d'éléments clés tels que les migrants, les personnes handicapées, les personnes déplacées, les personnes âgées et les personnes vivant avec le VIH. Ils ont également reconnu l'importance des financements innovants et de l'imposition progressive. Parmi les autres questions mises en évidence figuraient la nécessité de disposer de données ventilées pour indiquer notamment le sexe,

l'état de santé et le statut de migrant ou non, ainsi que de médias pouvant s'exprimer librement, ce qui était un facteur de responsabilisation indispensable.

26. Ont participé à la table ronde consacrée aux moyens d'atteindre les plus défavorisés M. Nilesh Prakash, Responsable de la planification économique du ministère des Finances (Fidji), M. Pradeep Yasaratne, Directeur des services sociaux du Département des services sociaux (Sri Lanka), M^{me} Yoriko Yasukawa, Directrice régionale du Bureau régional pour l'Asie et le Pacifique du Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) et M^{me} Kate Lappin, Coordonnatrice régionale du Forum Asie-Pacifique sur les femmes, le droit et le développement. La table ronde était animée par Mme Jacqueline Paul, Spécialiste des questions sociales de la Division du développement social de la CESAP.

27. Le débat a porté sur ceux qui étaient les plus défavorisés, la raison pour laquelle ces personnes étaient dans cette situation et les moyens efficaces qui permettraient de les aider. La nécessité d'associer des méthodes classiques de définir et de mesurer l'exclusion – seuils nationaux de pauvreté, recensements et enquêtes sur les ménages notamment – à des mesures plus nuancées qui permettent de saisir les multiples formes que revêtent les inégalités a été soulignée. Parmi les causes fréquentes d'exclusion qui ont été évoquées, on peut notamment citer les inégalités en matière de pouvoir, de ressources, de droits et d'opportunités, auxquelles s'ajoutent les processus et décisions politiques qui perpétuent l'exclusion.

28. Une série de mesures visant à aider les plus défavorisés ont été proposées. Il s'agissait notamment de promouvoir la protection sociale, de favoriser la participation constructive de tous les acteurs de développement et de combiner de manière judicieuse des politiques s'adressant à tous ou à certaines catégories.

C. Examen des tendances régionales relatives au passage de l'école à la vie active.

29. Le Comité était saisi du document intitulé « Tendances régionales en matière d'éducation et d'emploi, notamment les difficultés découlant du passage de l'école à la vie active » (E/ESCAP/CSD(4)/3).

30. Lors de la présentation de ce document, le secrétariat a attiré l'attention sur les difficultés que rencontraient les jeunes de l'Asie et du Pacifique lorsqu'il s'agissait d'acquérir les compétences voulues et de décrocher un emploi décent, compte tenu de la situation et des exigences des marchés du travail modernes. Il a également souligné que les pouvoirs publics devaient tenter de remédier à ces difficultés en mettant en place, entre autres, des politiques bien coordonnées dans le domaine macroéconomique et de l'emploi, et en créant des services publics d'aide à l'emploi ou en les renforçant, tels que des programmes de politique active du marché du travail. Pour faciliter cette démarche, le secrétariat avait créé la Boîte à outils de la CESAP pour les jeunes, ressource en ligne qui rassemblerait sous forme interactive des données d'expérience, des bonnes pratiques et des modules de formation visant à offrir aux responsables des politiques une plateforme de connaissance complète pour élaborer des politiques de la jeunesse qui soient inclusives et adaptées.

31. Les représentants des membres de la CESAP suivants ont fait des déclarations: Bangladesh, Chine, Fédération de Russie, Fidji, Inde, Mongolie, Philippines et Sri Lanka.

32. S'agissant du passage de l'école à la vie active, le Comité a souligné qu'il était urgent de se préoccuper du chômage et du sous-emploi qui sévit parmi les jeunes, notamment en faisant mieux concorder les connaissances et les qualifications des jeunes avec les besoins du marché du travail, en créant davantage d'emplois décents, en renforçant les programmes d'enseignement et de formation techniques et professionnels pour les jeunes, en ciblant les jeunes déscolarisés et à risque, et en promouvant l'entrepreneuriat des jeunes hommes et des jeunes femmes. La nécessité de tirer parti des outils modernes dans le domaine des technologies de l'information et de la communication a également été soulignée. Le Comité a félicité à cet égard le secrétariat d'avoir élaboré la Boîte à outils pour les jeunes.

33. Des représentants de la société civile ont fait valoir qu'il fallait se préoccuper des disparités entre les sexes sur le marché du travail, éliminer la discrimination fondée sur la sexualité, promouvoir l'insertion des groupes de jeunes marginalisés, garantir les droits des travailleurs migrants, notamment ceux des travailleuses domestiques, développer l'éducation sexuelle complète et garantir un salaire décent.

34. Ont participé à la table ronde sur le thème « comment faciliter le passage de l'école à la vie active » M. Nielex Tupas, Directeur exécutif et Chef des opérations à la Commission nationale pour la jeunesse de Manille, M^{me} Khongorzul Chagnaadorj, Directrice de la Fédération mongole des jeunes (Mongolie), M. Santosh Mehrotra, Professeur d'économie à l'Université Jawaharlal Nehru (Inde) et M^{me} Sue Vize, Conseillère régionale en sciences sociales et humaines auprès de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO, Bangkok). La table ronde était animée par M. David Lamotte, Directeur régional adjoint du Bureau régional pour l'Asie et le Pacifique de l'Organisation internationale du Travail (OIT).

35. Le débat a porté sur les mesures indispensables permettant de passer effectivement de l'école à la vie active dans de bonnes conditions. Les mesures préconisées étaient notamment les suivantes: accroître le financement, la qualité et la participation du secteur privé dans la formation et l'enseignement professionnels afin de mieux aligner les connaissances et qualifications des jeunes avec les besoins du marché du travail; proposer des programmes d'apprentissage et de stage aux jeunes; assurer une participation multipartite et une coordination intersectorielle et fournir des services publics de l'emploi qui bénéficient aux jeunes des zones rurales comme à ceux des zones urbaines.

36. On a également relevé l'importance de prendre en considération la problématique hommes-femmes dans le cadre des programmes de formation et d'enseignement professionnels et techniques, notamment en offrant aux filles et aux jeunes femmes davantage de possibilités au-delà des secteurs traditionnels, en veillant à ce que les programmes de formation et d'enseignement professionnels et techniques donnent aux jeunes femmes et aux jeunes hommes les moyens d'acquérir des compétences généralistes et spécialisées, en encourageant l'entrepreneuriat des jeunes et en répondant aux besoins des jeunes déscolarisés.

D. Examen de l'orientation future du sous-programme

37. Le Comité a pris note de la présentation relative au cadre stratégique et au programme de travail pour la période 2018-2019.

E. Examen des projets de résolution à soumettre à la Commission à sa soixante-douzième session

38. Le Comité n'a proposé aucun projet de résolution.

F. Questions diverses

39. Le Comité n'a examiné aucune autre question.

G. Adoption du rapport

40. Le Comité a adopté le rapport le 30 mars 2016, lequel sera soumis pour approbation à la Commission, à sa soixante-douzième session.

III. Organisation

A. Ouverture, durée et organisation de la session

41. Le Comité du développement social a tenu sa quatrième session à Bangkok du 28 au 30 mars 2016.

42. Ont prononcé des déclarations la Secrétaire exécutive de la CESAP; M. Adul Saengsingkaew, Ministre thaïlandais du développement social et de la sécurité humaine; et M. Santosh Mehrotra, professeur d'économie à l'Université Jawaharlal Nehru (Inde).

B. Participation

43. Les représentants des membres de la CESAP ci-après ont participé à la session: Australie, Bangladesh, Bhoutan, Cambodge, Chine, Fédération de Russie, Fidji, Japon, Kirghizistan, Mongolie, Philippines, République de Corée, République démocratique populaire lao, République islamique d'Iran, République populaire démocratique de Corée, Sri Lanka, Thaïlande, Turkménistan, Turquie et Tuvalu.

44. Les organismes des Nations Unies ci-après étaient représentés à la session: Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP), Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA), Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat).

45. Étaient aussi représentés les institutions spécialisées des Nations Unies et les organismes apparentés suivants: Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), Organisation internationale du Travail (OIT) et Organisation mondiale de la Santé (OMS).

46. Les organisations intergouvernementales ci-après étaient représentées: Organisation internationale pour les migrations et Secrétariat du Plan de Colombo.

47. Les organisations non gouvernementales suivantes étaient présentes: ASEAN Youth Leaders Association; Alliance Asie-Pacifique pour la santé et les droits en matière de sexualité et de procréation; Alliance Asie-Pacifique au service de la paix et du développement; Alliance internationale contre le VIH/sida; Asia Pacific Women with Disabilities United; Association de la jeunesse pour les Nations Unies au Népal; Association internationale des

étudiants en sciences économiques et commerciales (AIESEC); Centre Asie-Pacifique de développement pour les handicapés; Centre Asie-Pacifique de documentation et de recherche pour les femmes; Coalition Asie-Pacifique sur la santé sexuelle masculine; Comité indien des organisations de jeunesse; Conseil asiatique de la jeunesse; Fédération de la jeunesse mongole; Fédération internationale pour la planification familiale; Fondation pour la paix dans le monde; Forum Asie-Pacifique pour les femmes, le droit et le développement; Forum des migrants en Asie; Forum national des femmes handicapées; Institut pour la promotion de la jeunesse; Marie Stopes Myanmar; Mouvement fidjien de défense des droits de la femme; Réseau d'éducation des jeunes par les jeunes; et YouthLEAD.

48. Ont également participé à la session les représentants des autres entités suivantes: Processus de Bali sur le trafic de migrants, la traite des êtres humains et la criminalité internationale s'y rapportant; et Université Jawaharlal Nehru.

C. Élection du bureau

49. Le Comité a élu le Bureau suivant:

Président:	M. Jesus Lorenzo Mateo (Philippines)
Vice-présidente:	M ^{me} Roksana Khan (Bangladesh)
Rapporteur:	M. Saman Udawatta (Sri Lanka)

D. Ordre du jour

50. Le Comité a adopté l'ordre du jour suivant:

1. Ouverture de la session:
 - a) Déclarations liminaires;
 - b) Election of officers;
 - c) Adoption de l'ordre du jour.
2. Mise en œuvre des objectifs de développement durable en Asie et dans le Pacifique:
 - a) Examen des questions et problèmes de développement social en rapport avec les objectifs de développement durable;
 - b) Examen du développement des capacités institutionnelles et de l'adoption de solutions innovantes en vue de renforcer la dimension sociale des objectifs de développement durable.
3. Examen des tendances régionales relatives au passage de l'école à la vie active.
4. Examen de l'orientation future du sous-programme.
5. Examen des projets de résolution à soumettre à la Commission à sa soixante-douzième session.
6. Questions diverses.
7. Adoption du rapport du Comité sur sa quatrième session.
8. Clôture de la session.

E. Manifestations parallèles

51. La publication intitulée *Switched On: Youth at the Heart of Sustainable Development in Asia and the Pacific* a été présentée officiellement le 28 mars 2016 par la Secrétaire exécutive de la CESAP; M^{me} Tomoko Nishimoto, Directrice générale adjointe et Directrice du Bureau régional de l'OIT pour l'Asie et le Pacifique; et M^{me} Ploycarat Nana, membre du Groupe consultatif pour la jeunesse du Groupe de travail thématique sur la jeunesse du Mécanisme de coordination régionale pour la région de l'Asie et du Pacifique et du Groupe des Nations Unies pour le développement. Un message vidéo de l'Envoyé du Secrétaire général pour la jeunesse a été diffusé à cette occasion. La présentation officielle de la publication a été animée par M. Marco Roncarati, Spécialiste des questions sociales de la CESAP.

52. Une manifestation parallèle sur le rôle de l'enregistrement des faits d'état civil et des statistiques de l'état civil dans la mise en œuvre des objectifs de développement durable a été organisée par le secrétariat le 30 mars 2016, avec la participation des personnes suivantes: M^{me} Afrooz Kaviani Johnson, Consultante pour la protection de l'enfance du Bureau régional de l'UNICEF pour l'Asie de l'Est et le Pacifique; M. Christophe Lefranc, Conseiller technique sur les questions de population et de développement (recensement et données) du Bureau régional de la FNUAP pour l'Asie-Pacifique; M. Jonathan Marskell, Spécialiste de projet (enregistrement des faits d'état civil) du Processus de Bali sur le trafic de migrants, la traite des êtres humaines et la criminalité internationale s'y rapportant; et M. Nicholas Oakeshott, Administrateur régional chargé de la protection (apatridie) du Bureau régional du HCR. Cette manifestation parallèle a été animée par la Directrice de la Division de la statistique de la CESAP.

Annexe

Liste des documents

<i>Cote</i>	<i>Titre du document</i>	<i>Point de l'ordre du jour</i>
<i>Distribution générale</i>		
E/ESCAP/CSD(4)/1	Défis dans la mise en œuvre de la dimension sociale du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et des objectifs de développement durable	2 a)
E/ESCAP/CSD(4)/2	Solutions et modalités innovantes pour renforcer la dimension sociale du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et des objectifs de développement durable	2 b)
E/ESCAP/CSD(4)/3	Tendances régionales en matière d'éducation et d'emploi, notamment les difficultés découlant du passage de l'école à la vie active	3
<i>Distribution limitée</i>		
E/ESCAP/CSD(4)/L.1	Ordre du jour provisoire annoté	1 c)
E/ESCAP/CSD(4)/L.2	Projet de rapport	7
<i>Documents de travail</i>		
E/ESCAP/CSD(4)/INF/1 (en anglais seulement)	Information for participants	
E/ESCAP/CSD(4)/INF/2 (en anglais seulement)	List of participants	
E/ESCAP/CSD(4)/INF/3 (en anglais seulement)	Tentative programme	